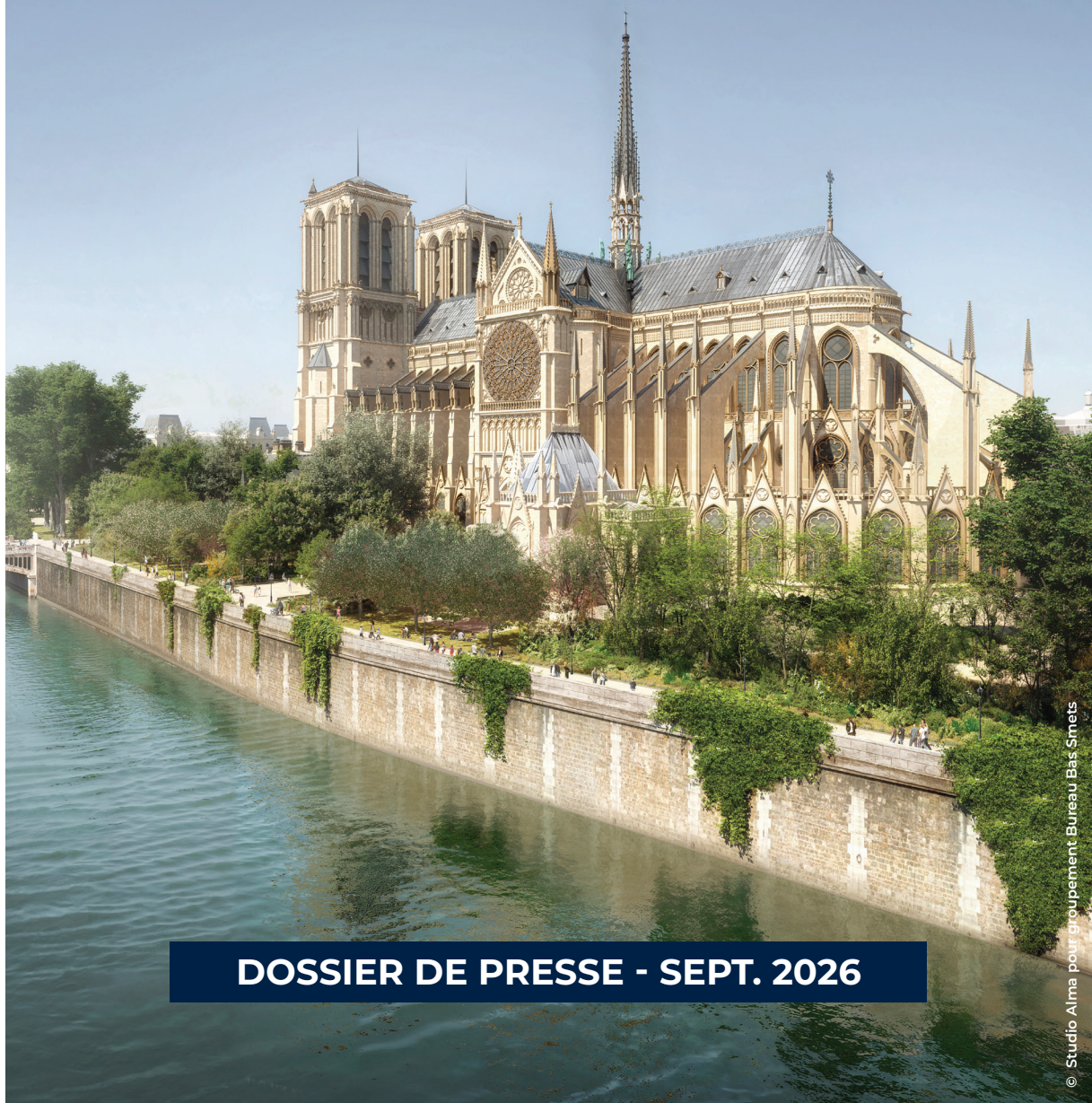


Abords de Notre-Dame : point d'étape du projet de réaménagement



DOSSIER DE PRESSE - SEPT. 2026

Sommaire

1. La genèse du projet	4
2. Le projet de réaménagement	8
3. Les points saillants du projet	9
4. Le calendrier prévisionnel	10

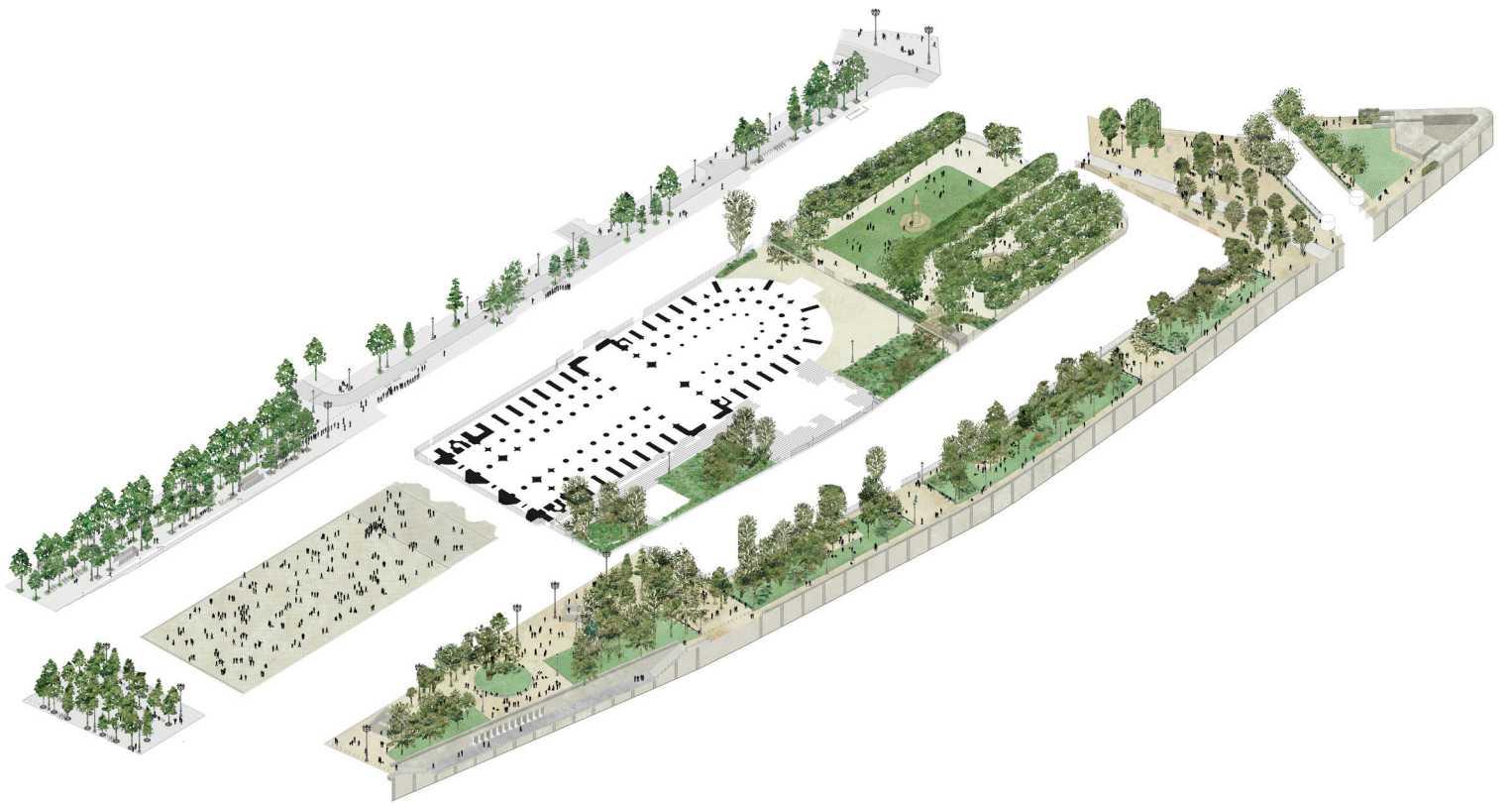
GÉNÈSE DU PROJET

Afin d'accompagner la reconstruction de la cathédrale, la Ville de Paris a souhaité engager un projet de réaménagement de ses abords. Pour ce faire, elle a engagé en juin 2021, une phase de dialogue citoyen, à l'échelle locale, parisienne et nationale. Ainsi, pendant six mois, une grande concertation publique a été lancée afin d'associer le plus large public autour du projet : acteurs du site, riverains et commerçants, Parisiens, Grand Parisiens et Franciliens, visiteurs.

Pendant l'été 2021, des actions de médiation culturelle ont été mises en place sur le site et ses abords. En parallèle, la Ville de Paris a constitué une commission citoyenne qui a analysé les projets tout au long de la procédure de dialogue compétitif. 20 citoyens tirés au sort ont analysé les propositions et formulé un avis présenté au jury présidé par la maire de Paris et composé de représentants du ministère de la Culture, du diocèse de Paris, de l'EPRND (Etablissement Public Rebâtir Notre Dame), de la société civile et de personnalités qualifiées.

Le projet a été confié au groupement conduit par le paysagiste **Bas Smets**, mandataire, aux côtés de **GRAU** (architectes et urbanistes), **Neufville-Gayet Architectes** (architectes du patrimoine), **INGEROP** (ingénierie multidisciplinaire), **Atelier Franck Boutté** (ingénierie environnementale), **Les Éclaireurs** (conception lumière), **BLD Waterdesign** (fontainerie) et **Cronos Conseil** (expertise en sûreté).

Depuis sa présentation en 2024, le projet a évolué, en particulier dans le traitement des espaces en sous-sol. Ces évolutions permettent de renforcer l'ambition portée sur les espaces de surface, notamment en matière de végétalisation et d'adaptation au changement climatique.







LE PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT

Depuis 2014, pour répondre aux enjeux climatiques, la Ville de Paris accélère les transformations écologiques. La Ville a entamé la transformation profonde de ses quartiers en plaçant la nature au cœur de toutes ses opérations d'aménagement.

Le projet de réaménagement des abords de Notre-Dame s'inscrit dans cette dynamique et vise en même temps à révéler l'écrin de la cathédrale. Les trois piliers de ce projet sont **l'adaptation au changement climatique**, **la sublimation du patrimoine** et **l'amélioration de l'expérience d'accueil des visiteurs du monde entier**.



Le projet s'appuie sur une lecture à la fois historique et climatique du site, pour faire des abords de la cathédrale une véritable « grande canopée », dont le parvis constituera la clairière, à la fois sobre, dégagée et unifiée. Le quai de l'Archevêché sera transformé en promenade, tandis que les aménagements de la pointe de l'île de la Cité ouvriront de nouvelles perspectives sur l'île Saint-Louis et la Seine, en permettant aux visiteurs de cheminer tout autour de Notre-Dame.

Les points saillants du projet :

- Un projet **bioclimatique** proposant un doublement du nombre d'arbres (plantation de plus de 180 sujets et conservation des 180 arbres existants) et un rafraîchissement du parvis ;
- Un projet qui **respecte les dessins historiques et valorise le patrimoine architectural et arboré du site**. Les grandes perspectives vers la Cathédrale sont préservées et renforcées ; l'intégralité du mobilier patrimonial, la fontaine et le kiosque du square Jean XXIII sont restaurés. Ce projet a été validé par la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture autant dans ses ambitions (février 2022) que dans la proposition de l'équipe lauréate (mai 2023) ;
- Un projet pour les **Parisiennes et les Parisiens** : le parvis est conçu comme un espace ouvert et accessible à toutes et tous et inclut la création d'une grande continuité paysagère du parvis à la pointe de l'île. L'espace entre les squares de l'Île-de-France et Jean XXIII est libéré de son parking et végétalisé.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Les premières réalisations:

- Le « **petit parvis** », la partie du parvis située immédiatement devant les trois portails d'entrée de la cathédrale, ainsi qu'une première partie de la **rue du Cloître-Notre-Dame** ont été aménagés pour le compte de la Ville par l'Établissement public chargé de la reconstruction de Notre-Dame (EPRND), à l'occasion de la réouverture de la cathédrale en décembre 2024. Ces aménagements ont été achevés fin 2025, puis prolongés par la Ville de Paris avec la finalisation de la transformation de la rue du Cloître-Notre-Dame à l'été 2026.
- Des **fouilles archéologiques** ont également été menées sur le parvis de Notre-Dame. Elles ont permis de mettre au jour des découvertes majeures, qui feront l'objet d'une communication spécifique de la Ville.
- D'ici au printemps 2027: Finalisation des travaux sur **l'arrière de la Cathédrale** (quai de l'archevêché, square de l'Ile de France)

Prochaines étapes:

- Été 2027-fin 2028 : travaux sur **le parvis et à l'avant de la cathédrale**.
- 2029-2030 : travaux du **square Jean-XXIII et de la promenade Maurice-Carême**, après la libération définitive des emprises de chantier de la cathédrale, prévue fin 2028.

CONTACT

Service de presse de la Ville de Paris

presse@paris.fr

01 42 76 49 61

